Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'Etat étudie les conséquences d'un report de la réalisation du métro M2 Ouchy - Epalinges

Le Conseil d'Etat étudie les conséquences d'un report

de la réalisation du métro M2 Ouchy - Epalinges

Le Conseil d'Etat a examiné aujourd'hui le projet d'exposé des motifs concernant le métro M2 Ouchy - Epalinges. Il confirme le caractère stratégique de ce projet et sa volonté de le voir se réaliser. Toutefois, il a décidé de reporter sa décision de quelques semaines. Il entend lier sa réflexion sur le projet M2 à celle qu'il mène actuellement sur la planification financière de l'Etat.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 avril 2001

Philippe Biéler, chef du Département des infrastructures, 021 316 70 00